



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Nantes, le 30 janvier 2025

INONDATIONS : VIGILANCE ROUGE CRUES

Point de situation à 19h30

Vigilances météorologiques

La rivière Vilaine Aval est toujours placée en vigilance de **niveau rouge « crues »** depuis mardi 28 janvier 6h00. Cette vigilance concerne principalement les communes de Saint-Nicolas-de-Redon, Guéméné-Penfao, Pierric, Masserac, Avessac, Fégréac, Sévérac, Guenrouet et Plessé. Le niveau sur la station Redon sur la Vilaine aval est à 5,10 mètres à 18h00.

La Loire estuaire et aval sont toujours placées en **vigilance jaune** pour le risque de crue. La vigilance jaune sur la Sèvre nantaise a été levée.

Du gel est attendu dès jeudi soir dans le département avec des températures prévues entre -1 et -2 degrés. **Face à ce risque de gel, la préfecture demande la plus grande vigilance à tous les automobilistes sur les routes.**

Actions engagées

Le centre opérationnel départemental (COD) est activé en préfecture depuis 17h00 le lundi 27 janvier 2025.

L'équipe préfectorale est présente sur le terrain aux côtés des différents maires touchés par les inondations ainsi que des forces de secours et de sécurité. Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de région Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique et Marie Argouarc'h, directrice de cabinet, étaient ce matin au Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours pour remercier les sapeurs-pompiers mobilisés depuis le début des inondations.

Le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis était présent toute la journée à Saint-Nicolas-de-Redon avec des agents de la préfecture, ainsi qu'à Guéméné-Penfao.

Au total, 422 personnes ont été évacuées de leurs habitations, principalement sur Saint-Nicolas-de-Redon (310 personnes) ainsi que sur les communes de Guéméné-Penfao, Pontchâteau, Massérac et Auessac. Les mairies ont mis à leur disposition des lieux d'hébergement ; l'essentiel des personnes évacuées ont trouvé une solution chez des proches.

Pour assurer le secours aux personnes et la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la captation, l'enregistrement et la transmission d'images par hélicoptère sont [autorisés](#) sur le département de la Loire-Atlantique depuis le jeudi 30 janvier 14h00 et jusqu'au samedi 1^{er} février 2025, 14h00.

La navigation est interdite sur la [Vilaine](#) jusqu'à l'abaissement du risque à une vigilance crue jaune.

Les interventions des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie

Depuis dimanche soir, le SDIS a réalisé 341 interventions mobilisant plus de 1173 sapeurs-pompiers. Depuis 7h00 ce matin, 28 interventions ont été réalisées et 95 sapeurs-pompiers mobilisés. Des postes de commandement avancé du SDIS restent activés à Saint-Nicolas-de-Redon, Guéméné-Penfao et Pontchâteau.

114 gendarmes ont été engagés depuis le début de la vigilance rouge crue dont 34 gendarmes engagés ce jour pour effectuer 98 contrôles du respect de l'[arrêté préfectoral](#) d'interdiction de circulation des véhicules sur les routes inondées. Toute personne contrevenant à ces interdictions temporaires sera punie de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe, soit 135€. L'immobilisation du véhicule pourra également être prescrite.

Les réseaux de transports

Les forts cumuls de pluie ont provoqué le débordement du Gesvres sur la chaussée, le périphérique Est est donc toujours fermé dans les deux sens de circulation.

Il y a actuellement 15 routes départementales fermées avec mise en place de déviations. Les routes fermées sont disponibles sur cette adresse : <https://inforoutes.loire-atlantique.fr/>.

Un numéro est ouvert et réservé aux usagers qui circulent sur les routes départementales, joignable en semaine de 6h00 à 21h00 et le week-end de 10h00 à 18h30, au [02.51.82.62.62](tel:02.51.82.62.62).

La ligne SNCF entre Savenay et Redon est interrompue dans les deux sens et va reprendre vendredi 31 janvier.

Les écoles

Les 22 établissements scolaires des 9 communes concernées par la vigilance rouge « crues » de la Vilaine Aval seront fermées demain vendredi 31 janvier 2025, ainsi que les structures d'accueil d'enfants sur ces communes. Les écoles de Saffré seront ouvertes demain vendredi 31 janvier 2025.

Les transports scolaires assurés par Redon agglomération seront interrompus demain vendredi 31 janvier 2025.

Situation électrique

Suite à la mise hors tension de postes de distribution par sécurité, 200 clients sont toujours concernés par des coupures d'électricité en Loire-Atlantique.

Soutien aux populations

Le préfet a décidé de mettre en place à partir du jeudi 30 janvier 2025 une cellule d'accompagnement économique pour partager un diagnostic et recenser les mesures d'accompagnement à déployer.

Les entreprises exposées à des difficultés pour maintenir leur activité peuvent bénéficier du dispositif mis en place par le préfet de la Loire-Atlantique au titre de l'activité partielle : l'autorisation doit être adressée à l'administration via le portail : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>.

Les consignes de sécurité à la population

La préfecture de la Loire-Atlantique recommande aux habitants la plus grande prudence et rappelle les conseils de comportement à adopter :

- tenez-vous informés de la situation et suivez l'évolution sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/loire-atlantique> ;
- évitez tout déplacement inutile et dans tous les cas, limitez votre vitesse sur la route ;
- **ne vous engagez en aucun cas sur une route immergée, même partiellement ;**
- soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau, rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage ;

Pour les communes en vigilance rouge « crues » :

- restez chez-vous et tenez-vous informés ;
- n'utilisez pas votre voiture ;
- éloignez-vous des cours d'eau, des points bas et des ponts et rejoignez le point plus haut possible ;
- réfugiez-vous en étage, en dernier recours sur le toit, et ne descendez pas dans les sous-sols ;
- évacuez uniquement sur ordre des autorités en emportant votre kit d'urgence.